

Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Conseil d'administration

Réunion du mardi 25 mai 2021 - Synthèse

Membres du Conseil d'Administration présents :

M. Olivier DEHAESE Président de l'ALEC du Pays de Rennes

Membres Fondateurs

M. Pierre JANNIN Ville de RENNES
Mme Eva BESNARD ADEME - correspondante territoriale Pays de Rennes

Communes :

Mme Anne-Hélène TUAL Acigné - Conseillère élue déléguée, en charge des transports mobilité et transition énergétique
M. Fabrice MATHOULIN Chantepie – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine
M. Jean-Paul VUICHARD Laillé – Adjoint de la commission développement durable
Mme Marine KECHID La Mézière – Conseillère développement durable
Mme Claire BRIDEL Liffré – Adjointe déléguée, développement durable
M. Vincent LAIZÉ Le Rheu – Conseiller délégué à la transition écologique
Mme Annick MONNIER Miniac-sous-Bécherel – Conseillère à la transition écologique
Mme Karine CHATEL Saint-Armel – Adjointe, élue référente mobilité, énergie et recyclage
M. Sébastien GIRARD Vern-sur-Seiche – conseiller, délégué à la transition écologique
M. Paul LE MEUT Vezin-Le-Coquet – Adjoint aux projets structurants

Acteurs privés :

M. Aurélien BERTIN Ad'Missions – Consultant énergie
Mme Hélène DUVAL ENEDIS – Directrice innovation et numérique
M. Cyril GUESTIN Engie solutions – Directeur délégué

Membres du Conseil d'Administration excusés :

Membres Fondateurs :

M. Renaud MICHEL ADEME – Coordinateur de pôle énergie, changement climatique

Intercommunalités :

M. Claude JAOUEN	Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - Président
M. Philippe ROCHER	Liffré Cormier Communauté – Vice-président en charge de l'environnement et du PCAET

Communes :

M. Gwennaël DANION	Cintré – Adjoint environnement et cadre de vie
Mme Anne BRICE	Pacé – Conseillère déléguée aux économies d'énergie

Acteurs privés :

Mme Marie MORANTIN	CAPEB – Conseillère technique et économique
--------------------	---

Invités, non membres du conseil d'administration présents :

Mme Claire LE GENTIL	Directrice de l'ALEC
Mme Christelle LEPROUST	Rennes Métropole
Mme Laurence MONNIER	Assistante administrative de l'ALEC
M. Olivier ROCHE	Responsable du pôle collectivités et responsable financier de l'ALEC
M. Olivier CHOLLET	GEIREC - Expert-comptable
Mme Céline VIEL	GEIREC - Responsable de mission
M. Olivier HERVELIN	CAFEX, Commissaire aux comptes
M. Pierre-Yves TANVET	Pays de Châteaugiron Communauté, élu délégué au PCAET

Début de la séance : 18h00

Rappel de l'ordre du jour

- Clôture des comptes 2020
 - Compte de résultat
 - Bilan
- Points d'actualité
 - Plaidoyer auprès du gouvernement / dispositifs d'aide à la rénovation énergétique
 - CEE : Courrier de communes à la ministre
 - Précarité énergétique : perspective d'étude
 - Recrutements
- Gouvernance
 - Adhésions du Pays de Rennes et de Pays de Châteaugiron communauté
 - AG du 6 juillet

Olivier DEHAESE démarre la réunion visio par un tour de table et remercie les participants de leur présence.

Cf. diaporama.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 11 février 2021

Olivier DEHAESE soumet le compte-rendu au vote.

Vote : adopté à l'unanimité

Clôture des comptes 2020

Présentation Olivier CHOLLET du groupe GEIREC

Olivier CHOLLET commence sa présentation en informant le CA des incidences économiques de la crise sanitaire pour l'agence.

Évolutions majeures :

- Prestations de services en baisse expliquées par la perte d'activité et l'annulation de prestations prévues en période de confinement.
- Reprise de fonds dédiés en baisse
 - Olivier CHOLLET rappelle que les fonds dédiés sont des produits correspondant aux subventions reçues au titre de l'exercice 2019 pour des projets pas entièrement réalisés avant le 31/12/2019.
- Impact de la covid
 - ⇒ Prestations de service en baisse de 25 000 €
 - ⇒ Une partie des subventions reçues n'ont pas été utilisées car les projets n'ont pas pu être menés entièrement en 2020.

Claire LE GENTIL précise que :

- la subvention perçue pour le programme mobilisation citoyenne de l'ADEME a été reçue en septembre 2020 pour un programme débutant en 2021.
- certaines actions des programmes de travail avec les collectivités locales ont été annulés ou reportés du fait de la crise et certains retardés par l'installation tardive des conseils municipaux ou communautaires.

- Charges de fonctionnement (poste hors rémunération des salariés) :
⇒ Diminution des déplacements et manifestations expliquée par les confinements.
⇒ La refonte du site internet avait une imputation unique en 2019.
- Impôts et taxes : hausse de la formation suite au nouveau taux du plan de formation
- Charges de personnel : l'effectif passe à 19,9 ETP contre 16,5 en 2019.

Vincent LAIZÉ, Le Rheu, demande si la hausse de l'effectif est liée à la prévision d'activité supplémentaire n'ayant pas été honorée ?

- Olivier DEHAESE : le plan de charge des pôles grand public et collectivités ainsi que de nouvelles missions de communication ont nécessité des recrutements à différents moments de l'année 2020 et l'augmentation de temps de travail pour le pôle communication. Il précise que les recettes sont substantielles : adhésions de nouvelles communes et animations au titre du fonds chaleur entre autres.
- Dotations amortissements et provisions : 36 587 €
⇒ Forte hausse due à une actualisation des paramètres de calcul de la provision d'indemnité de fin de carrière des salariés.

RÉSULTAT NET 2020 : 77 114 €

FONDS ASSOCIATIFS : 547 302 €

- En augmentation, les fonds associatifs représentent 60 % des frais de fonctionnement (soit environ 7 mois).

Intervention d'Olivier HERVELIN commissaire aux comptes

Le cabinet s'oriente vers une certification pure et simple.

Quelques précisions sont apportées :

- Suite au changement de la réglementation comptable quelques ajustements sont à prévoir.
- Il rappelle le contentieux fiscal :
 - Olivier DEHAESE informe que la fédération nationale FLAME mène des actions régulières pour faire reconnaître les ALECS dans la loi, ce qui permettrait de lever ce contentieux.

Un projet d'amendement va être déposé dans le cadre de la loi 4D, cela va peut-être faire bouger les choses. Il précise également que le fond associatif permettrait de faire face à ce contentieux.

- Il relève qu'il n'y a pas eu d'impact significatif de la crise sur l'activité de l'agence :
 - Pas de remise en cause de la continuité d'exploitation.
 - Risque minimum de remise en cause des subventions reçues.

La Cafex a un mandat de 6 ans qui arrive à terme. A l'AG, il faudra se positionner pour le renouvellement ou le changement de commissaire aux comptes.

Olivier DEHAESE fait un bilan de cette année en se félicitant de pouvoir envisager plus de temps pour du travail de fond.

Vincent LAIZE : A quoi correspondent les 70 % de subventions ?

- Olivier DEHAESE : il s'agit de subventions annuelles versées par les collectivités et de conventions pluriannuelles avec plusieurs financeurs notamment :

✓ Rennes Métropole :	310 000 €
✓ Le Conseil Régional :	90 000 €
✓ L'Ademe :	86 000 €
✓ La ville de Rennes :	62 000 €
✓ Programmes de travail des EPCI :	52 000 €
✓ La territorialisation du fonds chaleur :	50 000 €

il souligne l'importance pour le bureau et les salariés de veiller à entretenir les partenariats avec les acteurs majeurs.

Olivier ROCHE notifie l'évolution du budget présenté en AG 2020 :

- ✓ Augmentation des produits d'exploitation de 1,8 %
- ✓ Baisse des charges de 2,6 %
- ✓ Résultat 3 fois supérieur à celui prévisionnel présenté en AG en octobre 2020.

Olivier DEHAESE met au vote l'arrêt des comptes 2020.

Vote : adopté à l'unanimité

Points d'actualité

Aides à la rénovation énergétique

Claire fait part de l'embolisation des structures de conseil et d'accompagnement du fait de :

- La communication nationale sur l'aide « MaPrimRénov' » a eu pour effet une augmentation des appels sur des questions financières peu qualitatives.
- Les critères d'éligibilité sont très complexes pour les ménages mais également pour l'accompagnant.
- Ces aides ne favorisent pas les rénovations globales et sont de faible efficacité au regard de la transition énergétique.

Cette communication a fini par générer une saturation de tous les services d'accompagnement au niveau national. La pression ressentie par les salariés a entraîné des arrêts de travail et des démissions dans beaucoup d'entre elles.

Plusieurs actions ont été engagées :

- Envoi au ministère du logement d'un courrier signé par les élus locaux.
- L'ALEC a rencontré Laurence Maillart-Méhaignerie, députée et Daniel SALMON, sénateur, pour présenter la réalité par des retours de terrain.
- L'ALEC se structure et s'organise en interne pour une réponse efficace et rapide sur ces questions financières afin de garder du temps sur les dossiers de fonds de rénovation globale.

Claire BRIDEL : l'alerte a-t-elle été entendue ?

- Olivier DEHAESE : Le courrier envoyé à la ministre est resté sans réponse et la réunion avec le cabinet ministériel n'a pas fait avancer les choses (elle peut se résumer à une écoute sans changement à attendre).

Marine KECHID fait savoir que les bureaux d'études sont également dans la même situation et qu'elle comprend l'effet de surmenage des équipes. Les salariés ont-ils été contraints à reporter des congés ?

- Claire LE GENTIL : l'ALEC souhaite préserver la santé des salariés et a préféré laisser s'allonger la liste d'attente des rappels.

Christelle LEPROUST relève la lassitude administrative qui découle des dispositifs d'aides complexes, de courte durée, sans concertation avec les territoires, qui mettent en péril des projets de rénovation.

Olivier DEHAESE précise que le ratio temps de conseil/reporting administratif (lié au mode financement du SARE avec de la tarification à l'acte) est d'1/3 !

Déploiement de Dorémi

Marine KECHID : les démarches pour intégrer le dispositif sont-elles contraignantes pour les artisans ?

- Claire LE GENTIL : le dispositif est simple. L'artisan verse une contribution financière, le groupement Dorémi assure la partie administrative et l'artisan suit une formation de terrain sur des chantiers tests préalablement identifiés par l'ALEC.
- Olivier DEHAESE précise que le dispositif assure des chantiers de rénovation globale à ces artisans.

Certificats d'économie d'énergie

- Contrôle des opérations CEE :

Suite à des fraudes importantes sur le dispositif CEE, le ministère propose de mettre en place des contrôles sur les opérations d'économie d'énergie ouvrant droit au dispositif.

Le contrôle prévu sur échantillonnage engendrera un contrôle quasi systématique des dossiers des collectivités locales qui en supporteront le coût alors même que les problématiques de fraudes ne viennent pas des collectivités locales. Il n'y aurait plus d'intérêt réel à la valorisation des travaux sous forme de CEE.

- Seuil des dépôts

Olivier ROCHE explique que le dispositif des CEE est découpé en périodes avec entrée de la 5^e période (P5) à compter de janvier 2022. Le dépôt d'un dossier nécessite le regroupement des travaux de plusieurs communes pour atteindre les volumes demandés.

Le volume proposé à ce jour pour la P5 est multiplié par 7 par rapport à la P4, rendant impossible un dépôt de dossier pour les communes accompagnées par l'ALEC même avec un regroupement.

Un modèle de courrier au ministère va être envoyé par mail aux collectivités pour demander :

- ✓ d'exempter les collectivités de contrôle ;
- ✓ la conservation des seuils de dépôt actuels.

Olivier ROCHE informe de la valorisation d'un dernier dossier, portant à 500 000 € les travaux valorisés depuis le début de l'accompagnement de l'ALEC pour environ 40 communes.

Précarité énergétique

Recrutements

Nouveaux adhérents

- Pays de Chateaugiron Communauté :
 - Pierre-Yves TANVET exprime l'opportunité pour le PCC, en adhérant à l'ALEC, de contribuer ensemble à l'amélioration de la transition énergétique par des rencontres et des échanges.
- Pays de Rennes
 - L'adhésion est à l'ordre du jour du bureau syndical le 28/05.

Questions diverses

Assemblée générale

L'organisation se précise, un mail d'invitation sera envoyé en juin.

Web-série de la fédération Flame

Un lien sera envoyé pour pouvoir participer aux webinaires proposés par la fédération FLAME.

Fin de la réunion à 19h50.

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes

